RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 13 OCTOBRE 2026

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Administration générale

Camping des Chutes de la Rouge

Le conseil a autorisé la reconduction du protocole d'entente avec l'organisme responsable de la gestion du Camping des Chutes de la Rouge jusqu'au 31 décembre 2027, en maintenant les amendements déjà convenus entre les parties.

Ressources humaines

Soutien au greffe

Afin de pallier l'absence temporaire d'une employée à la direction et au greffe, le conseil a retenu les services de Mme Chantal Delisle pour assurer un soutien administratif à raison de deux à trois jours par semaine, pour un montant maximal de 20 000 $.

Départs d'employés

Le conseil a pris acte de la démission de deux employés municipaux et les a remerciés pour les services rendus à la Municipalité.

Finances

Annulation de soldes résiduaires

Le conseil a demandé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation l'annulation de 624 888 $ de soldes résiduaires liés à d'anciens règlements d'emprunt dont les projets sont complétés. Cette démarche permettra de retirer de ses registres des pouvoirs d'emprunt qui ne seront jamais utilisés.

Réaffectation de fonds

Le conseil a autorisé l'affectation de 43 500$ provenant de l'excédent non affecté pour soutenir :

- le remplacement d'un ponceau sur le chemin Édina (6 900$);
- le projet de réaménagement du parc Paul-Bougie (36 600$).

Vérification comptable 2026

Le mandat d'audit des états financiers 2026 a été confié à la firme FBL s.e.n.c.r.l. pour un montant de 43 000 $, plus les taxes applicables.

Travaux publics

Chemin de la Rivière-Rouge

Le conseil a accordé un contrat à Uniroc inc. pour la fourniture de matériel granulaire supplémentaire nécessaire au remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière-Rouge, pour un montant de 36 553,77 $ avant taxes.

Panneaux radar pédagogiques

À la suite d'une demande de prix auprès de plusieurs fournisseurs, le contrat pour l'acquisition de trois panneaux radar pédagogiques a été accordé à Martech Signalisation inc. pour un montant de 13 075,50 $ plus taxes.

Chemin Édina

Le conseil a accordé un contrat à Grue Mobile Veilleux pour les travaux liés au remplacement d'un ponceau sur le chemin Édina, pour un montant de 17 300,50$, plus une contingence de 10 %.

Urbanisme et environnement

Collectes 2027

Le contrat de collecte des matières résiduelles, matières organiques, encombrants et feuilles a été renouvelé avec Transport Sanitaire Hayes pour l'année 2027, pour un montant total de 309 275,25 $ plus taxes.

Dérogation mineure – Route 148

Le conseil a accordé une dérogation mineure permettant la construction d'une résidence avec une marge avant de 8,09 mètres alors que la réglementation prévoit normalement une marge maximale de 5 mètres. Cette décision vise un projet résidentiel situé le long de la route 148 dans le secteur de Calumet.

PIIA – Route 148 (Calumet)

Le conseil a approuvé la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale sur le lot 5 925 364. Le projet prévoit notamment un revêtement extérieur de couleur loup-gris et une toiture noire. Le comité consultatif d'urbanisme a conclu à une bonne intégration du bâtiment dans son environnement naturel et paysager.

PIIA – 13, rue Pilon

Le conseil a autorisé le remplacement de la toiture d'une résidence du secteur de la route panoramique 148, en remplaçant une toiture bleue par une toiture gris charbon. Le projet a été jugé compatible avec le caractère du secteur.

Dossier judiciaire – Installation septique
Le conseil a mandaté le cabinet Trivium avocats afin d'assurer la défense de la Municipalité dans une réclamation déposée devant la Cour du Québec relativement à un dossier d'installation septique.

Règlementation

Usages conditionnels
Le conseil a annulé les résolutions adoptées précédemment concernant le règlement sur les usages conditionnels après avoir constaté que la procédure légale applicable n'avait pas été complétée correctement. Le processus d'adoption a été repris depuis le début avec le dépôt et l'adoption d'un nouveau premier projet de règlement.

Résidences de tourisme
Le conseil a adopté une modification au plan d'urbanisme visant notamment à reconnaître et mieux encadrer les résidences de tourisme déjà présentes sur le territoire.

Tarification municipale
Le conseil a adopté un nouveau règlement établissant une tarification pour certains biens, services, activités et frais administratifs municipaux.

Règlement de lotissement
Le maire a exercé son droit de veto relativement à l'adoption du règlement de lotissement numéro 2026-02-903.

Environnement et organismes

Qualité de l'eau
La Municipalité a renouvelé son partenariat avec l'OBV RPNS pour le programme de suivi de la qualité de l'eau, pour une contribution municipale de 3 132,60$, plus taxes.

Lutte contre la châtaigne d'eau
Le conseil a confirmé sa participation au projet régional de lutte contre la châtaigne d'eau sur la rivière des Outaouais en accordant une contribution de 500$ à l'OBV RPNS.

Soutien aux organismes

Centres communautaires Campbell et Avoca

Le conseil a accordé une aide financière annuelle de 3 000$ au Centre communautaire Campbell et de 3 000$ au Centre communautaire Avoca afin de soutenir leur rôle de centres d'urgence pour la Municipalité.

École secondaire régionale Laurentian

Une aide financière de 250$ a été accordée afin de soutenir le tournoi de golf-bénéfice de l'école, dont les profits serviront notamment à l'acquisition de nouveaux ordinateurs portables.

Marché de Noël

Le conseil a accordé une contribution de 500$ au Centre Notre-Dame-de-la-Rouge pour la tenue de l'édition 2026 de son Marché de Noël.